

SOMMAIRE

P.1 : Le mot du Président

P.2 à 5 : Rencontres du premier semestre

P.5,6 : Assemblée Générale

P.6 : Carnet de l'association

P.6,7,8 : Infos nationales

P.8 : Programme d'activités

P.8 : Billet d'humeur ou d'humour

Ont participé à la rédaction de ce bulletin

Jean Claude BATALLA

Jean BOUSSAGUET

André CABEAU

Christian GALEY

Jean Pierre MASSOU

Maïté SAURAT

Alain VEZAT

Mise en page

Jean BOUSSAGUET

Christian GALEY

Le mot du président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Notre association continue de grandir, d'accueillir de nouveaux membres et d'organiser toujours plus d'activités. Cette dynamique est une chance, mais elle nous oblige aussi à faire évoluer nos façons de communiquer et de gérer la vie associative. C'est dans cet esprit que nous souhaitons aborder avec vous un sujet important : **la dématérialisation progressive de nos échanges et de nos moyens de paiement.**

Depuis plusieurs années, les administrations, les banques et les associations se modernisent. Cette évolution n'a pas pour but de compliquer la vie de qui que ce soit. Bien au contraire, elle vise à **simplifier, sécuriser et accélérer** les démarches. Pour INITIATIV'Retraite31, cela signifie deux choses :

- mieux informer nos adhérents grâce à des supports numériques plus réactifs,
- diversifier les moyens de paiement pour les cotisations et les activités.

Beaucoup d'entre vous utilisent déjà Internet, les mails ou les virements bancaires. Pour d'autres, ces outils restent nouveaux ou peu familiers. Nous en sommes pleinement conscients. C'est pourquoi notre démarche se veut **progressive, accompagnée et surtout non obligatoire.**

Nous souhaitons donc diversifier les **moyens de paiement** pour les cotisations et les activités. Dès cet automne nous allons vulgariser le paiement par virement bancaire et dans un futur que nous espérons assez proche, nous pensons pouvoir proposer un paiement par carte bancaire. Ces moyens de paiement facilitent la gestion, évitent les pertes de chèques et simplifient le travail des bénévoles. Bien entendu, le **paiement par chèque restera toujours possible** pour celles et ceux qui le préfèrent.

De la même manière, la communication numérique (courriels, documents en ligne) nous permet de vous tenir informés plus efficacement, tout en réduisant les coûts d'impression et d'envoi. Cela ne remplacera pas nos deux bulletins papier annuels, mais cela nous aidera à mieux répondre aux attentes de chacun.

Notre objectif n'est pas de « tout dématérialiser » du jour au lendemain, mais d'**ouvrir des possibilités supplémentaires**, adaptées aux usages d'aujourd'hui, tout en respectant les habitudes de chacun. Nous veillerons à accompagner celles et ceux qui en auront besoin et à maintenir un lien humain, chaleureux et accessible, ce qui est l'ADN même d'INITIATIV'Retraite31.

En avançant ensemble, avec confiance et bienveillance, nous continuerons à faire de notre association un lieu de partage, de solidarité et de modernité au service de tous. Bien amicalement,

Alain VEZAT

Président d'INITIATIV'Retraite31

Conférence de Michel Duru – INRAE lors des « Rencontres galettes » à Auzeville-T. et à Mazères/ Salat



Les deux rencontres d'INITIATIV'Retraite31 ont réuni plus de 150 participants autour d'un thème central : **comment mieux nourrir les humains tout en préservant la planète** ? Michel Duru (directeur de recherche honoraire à l'INRAE) a dressé un constat clair : notre système alimentaire, longtemps performant grâce aux énergies fossiles, génère aujourd'hui des impacts majeurs sur le **climat**, la **biodiversité**, la **qualité de l'eau** et la **santé humaine**.

Il a montré que l'alimentation occidentale – trop riche en produits animaux, sucres et aliments ultra-transformés trop pauvres en fibres – contribue à l'augmentation des **maladies chroniques** et à l'appauvrissement du **microbiote intestinal**, un élément clé de notre santé. Sur le plan environnemental, l'élevage industriel représente

les **deux tiers des émissions agricoles de gaz à effet de serre** et consomme beaucoup de ressources.

Les régimes alimentaires les plus favorables à la santé sont aussi les moins impactants : davantage de **fruits, légumes et légumineuses**, moins de **viande rouge** et d'aliments ultra-transformés. Michel Duru a également présenté les pistes d'une **agriculture régénératrice**, fondée sur la biodiversité, la réduction des intrants chimiques et la restauration des sols.

Il a conclu en rappelant que **la santé humaine dépend directement de la santé des écosystèmes**, et qu'un changement global du champ à l'assiette est désormais indispensable.



Comprendre les remboursements maladie : mardi 10 février

Cette conférence, animée par **M. Stéphane Meau** pour la MSA et **Mme Marty** et **Mme Bénadel** pour la complémentaire santé, avait pour objectif d'expliquer simplement comment fonctionnent les **remboursements des soins médicaux**, depuis la Sécurité sociale jusqu'aux mutuelles.

Monsieur Meau a rappelé que la **Sécurité sociale** rembourse les soins à partir d'un **tarif officiel**, appelé *Base de Remboursement* (BR). Le remboursement correspond à un pourcentage de cette base : 70 % pour une consultation médicale, 65 % pour la plupart des médicaments, 80 % pour l'hospitalisation. La différence entre ce remboursement

et la BR constitue le **ticket modérateur**, qui reste à la charge du patient. Il a également souligné l'importance du **parcours de soins coordonné** : consulter son médecin traitant permet d'éviter des pénalités. En revanche, la Sécurité sociale **ne couvre jamais les dépassements d'honoraires**, qui dépendent du praticien.

Les représentantes de la complémentaire santé « Mutualia » ont expliqué que leur rôle est de **réduire ou supprimer le reste à charge**. Selon les contrats, elles peuvent rembourser le ticket modérateur, les dépassements d'honoraires, les soins coûteux (optique, dentaire, audioprothèses) ou encore le **forfait**

hospitalier. Elles ont précisé que les garanties sont exprimées soit en **pourcentage de la BR** (ex. : 150 % BR), soit en **forfaits** (ex. : 200 € pour des lunettes). Elles ont rappelé l'intérêt du dispositif **100 % Santé**, qui permet un reste à charge zéro pour certains équipements, à condition de choisir les modèles du panier réglementé.

Cette rencontre a permis de clarifier un système souvent perçu comme complexe et de rappeler que bien

connaître son **contrat santé** est essentiel pour éviter les mauvaises surprises et optimiser sa prise en charge.



Conférence « Fiscalité » du lundi 23 mars



Comme tous les ans, avant la période de déclaration des revenus, Claude Serieye, conseiller juridique et patrimonial à Cerfrance a été très clair pour nous expliquer les nouveautés fiscales et sociales de la loi de finances 2026.

En se concentrant sur la fiscalité des particuliers et le patrimoine, il nous a présenté le nouveau barème de

l'impôt sur le revenu, les taux de CSG et autres prélèvements sociaux, le nouveau statut du bailleur privé et le régime d'amortissement des revenus fonciers. La suspension de la réforme des retraites et du relèvement de l'âge légal a été abordée ainsi que l'exonération de la taxe d'habitation des gîtes ruraux. Pour terminer, il a fait un rappel sur le cadre fiscal des services à la personne. Tous les sujets ont été traités avec beaucoup de clarté. De nombreuses questions ont été posées par les participants, l'intervenant y a répondu avec précision et de manière très concrète.

Au terme de cette conférence, tous les participants ont été unanimes pour saluer la compétence et la grande disponibilité de Claude Serieye.

Activités Culturelles

Grâce à notre collègue Jean Claude Batalla notre association a le plaisir de vous proposer depuis un ou deux ans un programme de concerts et/ou de pièce de théâtre qui à chaque représentation concerne de nouveaux intéressés.

Ce premier semestre était particulièrement fourni : une pièce de théâtre et trois concerts auxquels 12 personnes étaient présentes à chaque séance. Ainsi ce sont 20 adhérents qui ont assisté au moins à un de ces spectacles en ce début d'année. Pour un compte rendu complet et quelques photos de ces événements écoulés reportez-vous sur notre site Internet à la page d'accueil et cliquez sur la borne « Actualité de l'année 2026 ».



Vous aimez la musique, les spectacles vivants, vous êtes amateur d'émotion dans des endroits aussi prestigieux que la Halle aux Grains ou le Théâtre du Capitole alors consultez le programme proposé et n'hésitez pas à vous adresser à Jean Claude pour organiser les réservations.

Visite du MIN

Nous étions 42 participants bon pied, bon œil, à 6h30 du matin ce vendredi 13 mars 2026 pour une visite du Marché d'Intérêt National de Toulouse Occitanie. (M.I.N.) C'est le « ventre » de Toulouse et de sa région et le 2ème plus grand marché de France après Rungis. Accompagné d'un guide, le groupe a d'abord visité le

« carreau » des producteurs, où fruits et légumes fraîchement récoltés sont proposés chaque matin aux professionnels de l'alimentation.

Au M.I.N., 35 collaborateurs travaillent au service des professionnels et accompagnent leurs initiatives, nous explique notre guide qui tient à nous faire partager la

volonté de la direction de diversifier les activités du MIN face à la concurrence que représentent les centrales d'achats.

Le site regroupe aujourd'hui 233 entreprises, 263 producteurs, accueille près de 4 400 acheteurs professionnels et génère environ 566 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Il représente également près de 1 500 emplois directs, ce qui en fait l'un des principaux pôles agroalimentaires de la région Occitanie.

La visite s'est poursuivie dans les espaces des grossistes, les chambres froides, le marché aux fleurs ainsi que les laboratoires de transformation accueillant artisans et créateurs de produits alimentaires. Les participants ont également découvert les pôles de formation aux métiers de bouche animés notamment par le chef Thierry Marx.

Véritable ruche économique, le MIN rassemble



producteurs, commerçants et prestataires au service de l'approvisionnement régional. Cette visite matinale a permis de mieux comprendre le rôle essentiel de cette plateforme dans la vie économique et alimentaire toulousaine.

Visites d'une unité de méthanisation et de Terradoc « Cueillette Lavernose » : mardi 12 mai



Une journée de découverte très intéressante d'un milieu agricole en mutation pour la soixantaine de participants (un record !) d'INITIATIV'Retraite 31.

En dehors de toutes les explications techniques qui ont été faites au cours de cette journée, l'élément essentiel à retenir dans le témoignage de ces agriculteurs céréaliers demeure la transmission de l'exploitation agricole à leurs enfants en leur assurant de vivre décemment de ce métier qu'ils aiment.

C'est ainsi que pour Benoît Lacaze et ses enfants, la réflexion s'est engagée sur la voie de la transition énergétique avec l'installation de toitures photovoltaïques en 2011 et la mise en place d'une chaudière à plaquettes (bois énergie) en 2014 pour le séchage du maïs. Après de nombreuses visites sur des installations de biogaz et l'étude technico-économique de Solagro, la création d'une unité de méthanisation sur la commune de Lavernose-Lacasse a été réalisée en 2021-2022. Le biogaz est produit à partir des cultures

intermédiaires (orge principalement mais aussi sorgho), le maïs grain restant la production agricole principale. Il permet à la famille Lacaze un revenu supplémentaire dans le respect des contraintes environnementales tant au plan agricole (couverture des sols l'hiver) qu'énergétique avec la production d'une énergie renouvelable.

Pour Dominique de Vulpillières, associé avec deux agriculteurs, c'est le choix de la diversification des productions qui a été retenu. En commençant par la mise en place de productions maraîchères (courgette). Le développement du maraîchage s'est poursuivi avec la production d'asperges, de petits pois, de fèves, d'artichauts en vente directe sur le site TERRADOC avec en produit d'appel la fraise proposée à la cueillette aux particuliers. La vente sur les marchés locaux est également réalisée et de nouveaux produits sont mis en place à la cueillette (fleurs coupées : tulipes, anémones, renoncules). Les trois familles sont ravies de poursuivre la passion de leur métier et apprécient la qualité des contacts avec les particuliers.



A la découverte du « Train Jaune »

(pour lire le compte rendu intégral n'hésitez pas à consulter la rubrique « actualité 2026 » de notre site Internet :

<https://www.initiativ-retraite.fr/initiativretraite-31>)

Les 18 et 19 mai, nous étions un groupe de 43 participants partis à la découverte des richesses du Pays catalan lors d'un voyage mêlant histoire, patrimoine, paysages et traditions.

La première journée a débuté par la visite du Mémorial du camp de Rivesaltes, lieu de mémoire consacré aux populations internées entre 1938 et les années postcoloniales. Les explications de la guide ont permis de mieux comprendre le rôle de ce camp et l'importance du devoir de mémoire. Après un déjeuner catalan au domaine de Rombeau, le groupe a exploré Perpignan : le Palais des Rois de Majorque, le Castillet, l'Hôtel de Ville, la Loge de Mer et plusieurs œuvres du sculpteur Aristide Maillol ont illustré le riche passé de la capitale du Roussillon.

Le lendemain, nous avons admiré les spectaculaires Orgues d'Ille-sur-Têt et les panoramas sur le Canigou. La visite de Villefranche-de-Conflent, cité fortifiée par Vauban, a permis de découvrir son patrimoine médiéval remarquable. Après un passage à Mont-Louis et la découverte du four solaire, le groupe a embarqué à bord du célèbre Train Jaune. Ce trajet au cœur des montagnes catalanes, franchissant viaducs et paysages verdoyants, a constitué le point d'orgue du séjour.

Nous conserverons un excellent souvenir de cette belle découverte du patrimoine catalan.



Assemblée Générale 2026

Juste un an après la précédente, l'association INITIATIV'Retraite réalisait son assemblée générale ordinaire le mercredi 8 avril 2026 à Lavelanet de Comminges.

Le car mis à disposition des adhérents du Toulousain et du Muretain est arrivé bien en avance et a permis à ces derniers de profiter plus longuement du café d'accueil, bien pourvu en boissons et viennoiseries.

La salle préparée la veille par les bénévoles était prête à accueillir tous les participants, soit plus d'une centaine comme les années précédentes.

Le président Alain Vezat pouvait donc déclarer ouverte l'assemblée générale, le Maire de Lavelanet de Cges, Jean Chalduc, retenu par d'autres obligations devant arriver un peu plus tard.

La partie statutaire de l'assemblée s'est alors déroulée de manière classique par le rappel des activités 2025 et

les comptes rendus des diverses commissions (loisirs, numérique, partenariats, communication). La vidéo présentée par la commission numérique avait la particularité d'être



entièrement réalisée par l'IA (Intelligence Artificielle) comme nous l'a expliqué Alain Robert. Il avoue avoir été lui-même bluffé du résultat produit à partir du texte de départ soumis à l'IA.

Monsieur le Maire enfin disponible et peut-être futur adhérent d'INITIATIV'Retraite 31 remerciait Alain Vezat d'avoir retenu la salle des fêtes de Lavelanet pour tenir son assemblée générale. Le Président d'IR31 lui retournait le compliment pour le fait de nous recevoir et de mettre la salle communale gracieusement à disposition de l'association.

La séance s'est poursuivie avec la présentation des comptes financiers et le renouvellement des administrateurs. Il faut noter le non renouvellement de Frédéric Bricka à son poste d'administrateur ; il est déjà très occupé au niveau régional mais aussi national pour la « vulgarisation » de l'IA.

Sa place au sein du conseil d'administration est donc vacante. Toutes nouvelles candidatures sont donc attendues et seront accueillies avec plaisir.

La partie statutaire achevée, c'était au tour de Francis Rousseau, animateur régional et maintenant administrateur national au sein de la Fédération



INITIATIV'Retraite de nous présenter les actualités nationales et dossiers en cours de la Fédération.

Ensuite, un intermède photographique pyrénéen nous était présenté par Francis Baro sur « L'esprit des Pyrénées » côté espagnol avec des paysages remarquables.

Et l'heure de l'apéritif a sonné, pris au dehors sous un soleil presque estival pour un échange convivial de retrouvailles. Un excellent repas a suivi pour ravir les estomacs et poursuivre les discussions.

La séquence « récréative » de l'après-midi était originale avec une pièce de théâtre intitulée « Vous

n'aimez pas Van Gogh ? » tenue par 4 comédiens de la Compagnie « Attendez la suite ». Cette pièce a été lauréate du trophée de la création au printemps du rire 2024 de Toulouse et devrait être produite au festival Off d'Avignon en juillet prochain.

Enfin le car est reparti ramener les Toulousains et Muretais dans leur pays, tandis que les bénévoles s'affairaient à remettre la salle des fêtes dans son état original.

Une journée toujours agréable et sympathique. Que cela dure !



Carnet de l'association

Bienvenue aux nouveaux adhérents :

Josette ALEMANT (Toulouse), Jean-Louis BENAMOU (Toulouse), Catherine BONNET (Boulogne sur Gesse), Martine BRUNO et Bernard BILA (Castanet-Tolosan), Martine BOUSCAREN-VERNAY (Montauban), Christiane CAILLOT (Villefranche de Lauragais), Jean DEGUILHEM et Anne COLAS (Noé), Marie-Madeleine DELON (Lilhac), Marie DUPUY ((Castéra-Vignoles), Marie-Louise DURAND (Lourdes), Françoise DUTHIL (Peyssies), Elise DUVAL (Villenouvelle), Jacques FOSSE (Mael-Carhaix Côtes d'Armor), Eric GENEST (Saint Médard), Josiane GUICHARD (Carbonne), Claudine LACHOVSKI (Toulouse), Marie-France LANGLET (Auzeville Tolosane), Laurence MIGOT (Sengouagnet), Geneviève PAIGNE (Boulogne sur Gesse), Pascale PALACIN (Toulouse), Sylvie ROGUIN (Plaisance du Touch), Patricia SAGET-CASTEX (Toulouse), Danièle et Marcel SEZ (Ciadoux), Xavier SIMONNET (Saint André), Alain et Magali STOECKEL (Ciadoux), Evelyne ZANIN (Boulogne sur Gesse)

« Carnet noir »

Arlette LAFON, décédée le 5 janvier 2026, Anne-Marie GAULE, décédée le 16 mars 2026, Bernard GARRIGUES, décédé le 24 avril 2026

Informations Nationales

Fiscalité : Exonération de cotisations patronales pour les emplois à domicile

Le Décret n°2026-261 du 8 avril 2026, vient modifier significativement les modalités d'application de l'exonération de cotisations patronales de sécurité sociale prévue à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale.

Ce décret concerne notamment les employeurs d'Aides à Domicile (AAD).

Il vient modifier le seuil jusque-là fixé à 70 ans pour bénéficier de l'exonération de cotisations patronales, en le portant à 80 ans, soit 10 années de plus. La mesure est donc plus restrictive au détriment des personnes âgées ayant entre 70 ans et 79 ans. Pour un couple, la condition pour l'exonération sera remplie

dès lors que l'un des deux membres du couple a atteint l'âge de 80 ans.

Concernant la date de mise en œuvre du nouveau dispositif, le décret indique dans son article 2 que les dispositions s'appliquent aux cotisations et contributions dues au titre des périodes d'activité courant à compter du 1er janvier 2026.

Cependant, au 11/05/2026, date d'écriture de cet article d'information, le site du CESU donne les précisions suivantes : "A compter de la période déclarative de juillet 2026, les conditions d'accès à cette exonération évoluent. Elle concernera désormais les employeurs âgés de 80 ans et plus, ainsi que les employeurs dont les conjoints ont 80 ans et plus..."

Une petite musique « pré-campagne présidentielle » qui doit nous alerter

Lors de la conclusion du budget, nous avons relevé que malgré un discours peu favorable à l'égard des retraités, l'indexation des pensions de la retraite de base sur l'inflation a bien eu lieu et la déduction fiscale de 10% n'a finalement pas été remise en cause. Cela s'avère satisfaisant mais pour autant c'est plus le fait d'une majorité impossible pour faire passer des mesures restrictives que d'une réelle volonté de préserver le pouvoir d'achat des retraités.

Nous assistons à des actions de communication qui persistent à stigmatiser les retraités :

- Une soirée « libérale » pour annoncer les résultats d'un sondage sur le thème « est-ce normal que les actifs gagnent moins que les retraités ».
- Une communication calquée sur le modèle du « jour du dépassement de la terre » en soulignant « à partir d'aujourd'hui vous travaillez uniquement pour payer les pensions des retraités ».

Bref une série de messages lancés par ci par là, ce qui ressemble à des tests de communication en vue de sélectionner ceux qui « fonctionnent » le mieux pour les amplifier lors de la campagne présidentielle à venir. La Confédération Française des Retraités, est particulièrement attentive à cette petite musique qui n'augure rien de bon pour les retraités. Plutôt que de communiquer sur ce que nous « coûtons » en justifiant nos « acquis », il conviendra plutôt de communiquer en valorisant économiquement ce que les retraités apportent en soutien à travers leurs engagements dans de multiples actions bénévoles utiles pour tous et pour leurs enfants et petits-enfants...

**Communiqués de presse : Pierre Erbs
Président, Confédération Française des
Retraités (CFR)**

1. Les retraités acteurs structurants de la vie locale.

Le premier tour des élections municipales rappelle le poids décisif des retraités dans les scrutins, car les retraités restent la catégorie de citoyens la plus mobilisée électoralement. Mais les retraités ne sont pas seulement des électeurs. Ils sont aussi des acteurs structurants de la vie locale au travers de leur engagement familial et associatif, mais aussi de leur présence dans les conseils des collectivités territoriales et les instances de démocratie participative. Une part considérable du tissu social repose sur leur engagement bénévole. Électeurs fortement mobilisés, acteurs engagés de la vie locale, il est regrettable de les opposer aux autres générations comme cela a été le cas ces derniers mois. Au contraire, il est essentiel d'organiser un pacte intergénérationnel solide. Dans le contexte économique difficile que nous connaissons, des défis sont à relever pour préserver notre modèle social qui repose sur la solidarité. La Confédération Française des Retraités sera particulièrement attentive à ce que soit maintenu un équilibre entre générations, respectant les aînés et préparant au mieux l'avenir des jeunes.

2. Les retraités restent engagés.

Les élections municipales n'ont pas mobilisé : le constat est celui d'une faible participation. Le taux d'abstention au deuxième tour a été particulièrement élevé, plus important encore, de 4 points, que celui constaté en 2014. Les jeunes sont particulièrement en retrait. Lorsqu'on les interroge, ils répondent : les élections à quoi ça sert ? Les retraités, eux, n'en doutent pas et restent mobilisés. Au plus près des réalités locales, ils restent très investis dans la vie communale et associative. Et ils s'impliquent tout autant dans les élections nationales. Il n'en demeure pas moins que la situation est inquiétante. Un sondage récent du CEVIPOF met en évidence le manque de confiance des Français dans la politique. Si une majorité fait encore confiance au niveau communal et départemental, il n'en est rien pour le niveau national. Et 71 % des Français considèrent que la démocratie ne fonctionne pas. Il devient urgent que les politiques en prennent conscience et redonnent envie de s'exprimer dans les urnes.

3. Retraites : entre perceptions et réalités

Un sondage d'opinion réalisé pour l'association Les Actifs Anonymes nous apprend que 50 % de l'échantillon interrogé (1500 personnes) considère

que pour réduire les déficits des dépenses publiques, il faudra toucher aux retraites. Rappelons qu'un tel sondage ne fait que mesurer un ressenti et n'est pas un avis assis sur la réalité. Or, tous ces derniers temps l'opinion publique a été alimentée et influencée par des campagnes de dénigrement des « Papy boomers » à qui l'on reproche d'avoir eu une vie facile et de continuer, à l'âge de la retraite, d'être des privilégiés. Au-delà des idées reçues, il faut revenir aux réalités : la retraite nette moyenne est de 1512 € par mois pour un salaire net moyen de 2730 €. Le taux de remplacement au départ en retraite est en moyenne de 75 % pour un

non-cadre et de 60 % pour un cadre. Rappelons également que d'année en année le pouvoir d'achat des retraités s'érode, les revalorisations ne suivant pas le coût de la vie. Les retraités sont des citoyens prêts à prendre leur part de l'effort nécessaire pour redresser la situation de la France, mais ils n'acceptent pas d'être pris pour cibles. Ce n'est pas en opposant que l'on construit.

Paris, le 19/04/2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

Programme des activités du 2nd semestre

Dates	Activités
13/20 septembre	Voyage annuel en ALSACE
septembre/octobre (date et lieu à déterminer)	Randonnée pique-nique en Haute Garonne
octobre (date à déterminer)	Ciné-débat : projection d'un documentaire intitulé "un monde sans vache" suivie d'un débat avec le public
du 24 septembre au 10 décembre	Tous les jeudis, ateliers du « Bien vieillir » Ciadoux : atelier mémoire
du 22 septembre au 24 novembre	Tous les mardis, ateliers du « Bien vieillir » Belbureau : atelier sommeil
novembre/décembre (dates à déterminer)	Ateliers numériques

Billet d'humeur ou d'humour ?

France Travail

Cherche :

- Un électricien pour rétablir le courant entre les gens
- Un opticien pour changer leur regard
- Un maçon pour bâtir la paix
- Un jardinier pour cultiver la pensée
- Un professeur de math pour apprendre à compter les uns sur les autres
- Un influenceur pour inciter à adhérer à IR 31 et multiplier les liens de solidarité.